



Communiqué de presse du 27 juin 2023

Remise du rapport « Comprendre et guérir »

Le chapitre général des Frères de Saint-Jean d'octobre 2019 a demandé au Prieur général de mettre en œuvre une commission interdisciplinaire chargée d'établir les liens entre le nombre importants d'abus sexuels commis par des membres de la famille Saint-Jean et l'histoire personnelle et familiale du père Marie-Dominique Philippe o.p. (1912-2006), leur fondateur. Aujourd'hui, après plus de trois ans de travail, cette commission remet son rapport. Il a pour titre [« Comprendre et guérir – Origines et analyses des abus dans la famille Saint-Jean »](#) et compte 800 pages. Les frères de Saint-Jean le rendent public, conscients de la gravité des faits qui y sont exposés et des drames qui s'en sont suivis.

Comprendre

Après le dévoilement par le Prieur général, en 2013, des abus du père M.-D. Philippe, s'est ajoutée, au fil des années, la découverte d'un nombre conséquent de témoignages et de plaintes à propos d'abus commis par des frères. Outre les cas particulièrement odieux d'abus sexuels commis sur des mineurs, le nombre élevé d'abus sexuels, accompagnés de justifications, à l'égard de personnes majeures, a conduit la famille Saint-Jean à prendre conscience progressivement qu'elle faisait face à un grave problème spécifique.

Par un récit historique circonstancié de ce problème, la Commission a voulu rendre compte de ce qui s'est passé avant et après la fondation de la famille Saint-Jean. Cela était nécessaire pour pouvoir ensuite poser un diagnostic mettant à jour les racines des abus, grâce notamment aux apports des disciplines théologique et psychologique.

Par ses travaux, la Commission devait apporter une contribution substantielle pour que les abus ne puissent plus se reproduire, objectif qui s'imposait à la Communauté et était aussi une demande légitime des personnes victimes. Cela impliquait la reconnaissance des abus et des processus qui y ont conduit. Elle contribue ainsi au travail entrepris depuis plusieurs années par les frères et sœurs de Saint-Jean, pour supprimer ce qui a pu favoriser les abus et réformer ce qui doit l'être.

Un travail interdisciplinaire

Le travail de la Commission s'est fait selon trois approches :

- Une approche historique portant sur les abus commis par le fondateur et les membres de la Famille Saint-Jean ;
- Une approche théologique pour identifier les justifications utilisées et analyser leurs éventuelles sources dans la formation reçue ;

- Une approche psychologique et systémique pour comprendre non seulement les mécanismes d'emprise et d'abus, mais aussi les dysfonctionnements communautaires qui ont favorisé ces agissements.

Suivant la demande du Chapitre général que soient impliqués des experts, la Commission a travaillé de façon mixte. D'une part, des experts extérieurs (historiens, théologiens, médecins psychiatres et psychologues) ont apporté leurs analyses et leurs regards croisés garantissant le recul et les compétences nécessaires pour de telles recherches. D'autre part, des frères et sœurs de Saint-Jean apportaient leurs ressources propres et leur savoir de membres de la famille Saint-Jean, ayant vécu en son sein de longues années. Leur engagement important dans les travaux de la Commission incarne la volonté de la famille Saint-Jean de faire la vérité et de se réformer.

Ce que révèle le rapport

Les faits décrits dans le rapport sont graves et choquants. Depuis 1975, année de la fondation de la communauté Saint-Jean, 72 frères ont commis des abus sexuels (8%, sur une base de 871 frères) et 167 victimes de frères ont été dénombrées.

La majorité des faits ont été commis par des frères prêtres dans le cadre d'un accompagnement spirituel de femmes majeures. Le terme abus sexuels recouvre ici et dans le rapport des faits de natures diverses, allant de paroles de sollicitations à des viols.

Les travaux de la Commission confirment les abus sexuels commis par le père M.-D. Philippe sur des personnes majeures (notamment des religieuses) avant et après 1975, et son rôle déterminant dans la propagation des abus dans la famille Saint-Jean.

Ils mettent en lumière les origines et les causes de ces abus, les justifications qui ont été utilisées et la manière dont ces abus se sont multipliés. Parmi les causes, on peut mentionner en particulier :

- une déviance ancienne chez quelques membres de la famille Dehau-Philippe.
- un auto-référencement du père M.-D. Philippe, qui s'est répercuté dans la famille Saint-Jean dans le rapport des frères à sa personne et à son enseignement.
- une formation intellectuelle et spirituelle donnée par le fondateur, qui, quoique dans l'ensemble orthodoxe, contient des déficiences et des erreurs, qui ont rendu flous certains repères moraux fondamentaux.
- des croyances erronées, notamment sur la paternité spirituelle qui, dans certains cas, a été plus un lieu d'emprise qu'un lieu d'apprentissage de la liberté spirituelle.
- une utilisation en privé de notions comme par exemple l'amitié, la miséricorde, l'union à Dieu... pour justifier des comportements abusifs.

C'est en ayant constamment devant les yeux les personnes blessées et en pensant aux générations à venir, que la Commission et ses différents contributeurs ont cherché à comprendre comment une telle catastrophe a pu se produire.

Le rapport ne prétend pas donner la parole ultime sur les abus dans la famille Saint-Jean. C'est une contribution particulière et réalisée selon un cadre précis, forcément limité. Elle s'inscrit dans un champ d'études plus vaste et demande à être enrichie par d'autres travaux. Les vingt dernières années ont montré que tout travail approfondi sur la question des abus ne peut que contribuer au recul de ce fléau dans l'Église et dans la société.

Guérir

La parole courageuse de personnes victimes d'abus sexuels commis par le père M-D Philippe et par des frères a permis à la famille Saint-Jean d'initier un chemin de vérité et de guérison.

Depuis une dizaine d'années, la communauté des frères a questionné ce qu'elle avait reçu de son fondateur, initié des réformes dans la formation et mis en place des procédures pour accueillir et traiter de façon juste les plaintes ou témoignages. En 2015 fut créée la commission [SOS abus](#), chargée d'écouter les personnes victimes d'abus commis par des frères et de préconiser les décisions à prendre, en conformité avec les lois civiles et ecclésiastiques afin que les coupables soient sanctionnés. Le premier rapport d'activité de cette commission, remis en 2019, a contribué à renforcer la distanciation à l'égard du fondateur et la dynamique de transformation et d'assainissement, pour que cessent des comportements inadmissibles et mortifères.

En 2022, tout comme les communautés religieuses féminines de la famille Saint-Jean, le chapitre général des frères a décidé de ne plus se référer à la règle de vie écrite par le père M.-D. Philippe et a approuvé une déclaration sur le charisme qui définit la vie des frères de Saint-Jean indépendamment de la référence à leur fondateur. La même année a vu la mise en place d'une nouvelle organisation décentralisée de la gouvernance par la création des Provinces et fut promulguée la *Ratio formationis*, document programmatique sur la formation initiale et permanente des frères. Ces deux réformes, parmi d'autres, étaient l'aboutissement de plusieurs années de travaux et avaient mobilisé un grand nombre de frères.

Les travaux de la Commission interdisciplinaire s'inscrivent spécialement dans ce processus de vérité, de réformes et de guérison, qui doit se poursuivre.

En assumant ce rapport les frères veulent donc :

- rendre justice aux personnes victimes, en éclairant davantage les dommages terribles qu'elles ont subis,
- mettre fin à une dérive étalée sur tant d'années, pour que d'autres ne soient pas trompés et trahis dans leur confiance par des manipulations de l'Évangile.
- comprendre ce qui s'est passé parmi eux, en vue de renouveler leur congrégation dans sa vocation véritable, au service de l'Évangile et de l'Eglise.

A l'occasion de la sortie du rapport *Comprendre et guérir*, le frère François-Xavier Cazali, Prieur général, déclare : « *Afin que des méfaits ne se reproduisent plus, et pour donner consistance à la demande de pardon faite aux victimes, que nous renouvelons, il fallait aujourd'hui tenter d'écrire le récit douloureux des faits et les étudier dans leurs racines. L'histoire des frères de Saint-Jean ne se réduit pas à l'histoire sombre des abus sexuels. C'est aussi en considérant le chemin parcouru à la suite du Christ et la vocation que nous avons reçue de lui que la Communauté a voulu ce travail de vérité et veut à présent s'en saisir.* »

Contact Presse :
Frère Jean-Yves
contact.presse@stjean.com
www.freres-saint-jean.org